

Note sur une troisième phalange de cheval provenant de la grotte de la Salpêtrière.

Par J. PADER, vétérinaire en premier.

Le musée de la Société d'Etude des sciences naturelles de Nimes possède dans ses vitrines une phalange unguéale de cheval provenant de la grotte de la Salpêtrière de Saint-Laurent-le-Minier, canton de Sumène (Gard).

Cette grotte, située à quelques pas de la route qui conduit de Ganges à Saint-Laurent-le-Minier, se trouve creusée dans le calcaire jurassique qui forme la base des montagnes de la région. Elle a été explorée par plusieurs géologues notamment par Boutin et Sabatier en 1864 et, plus tard, par Adrien Jeanjean.

« La Salpêtrière, dit ce dernier, renferme deux dépôts distincts appartenant à des époques différentes. Le dépôt inférieur est formé par une couche de *diluvium rouge* qui a plus d'un mètre d'épaisseur. Cette couche est recouverte le plus souvent par un amas de stalagmites au-dessus duquel se trouve, surtout dans la partie antérieure de la grotte, un dépôt moderne composé d'une *terre gris-foncé* ayant de 5 à 20 centimètres d'épaisseur seulement. »

Jeanjean montre ailleurs que ce dépôt moderne date de « l'époque néolithique », c'est-à-dire de l'époque de la pierre polie. Cette station préhistorique présente donc deux âges ou deux époques bien caractérisées : l'une, la plus ancienne, représentée par le diluvium rouge ; l'autre, relativement moderne, représentée par une terre grise renfermant des traces de l'industrie humaine. Malheureusement, la phalange de cheval provenant de cette grotte, en dehors de l'étiquette indiquant sa provenance, n'est accompagnée d'aucune note pouvant donner un indice quelconque sur l'endroit où elle a été trouvée par rapport au deux couches qui constituent le sol de la grotte.

Si nous examinons cet os avec quelque attention, nous remarquons que les sillons et les creux que présente sa surface sont encroûtés par une sorte de gangue sablonneuse, d'aspect gris jaunâtre, à grains siliceux ; cependant, un grand

nombre d'orifices vasculaires sont ouverts ou ne sont que partiellement obstrués ; on peut aussi se rendre compte qu'il n'y a pas eu pénétration de matière étrangère solide dans les porosités de l'os. Cette circonstance indique bien que cette phalange a dû être trouvée soit dans la couche supérieure de « *terre gris foncé* », soit plus probablement encore à sa surface même. S'il est donc possible d'admettre que le cheval auquel appartenait cet os était contemporain de l'homme néolithique qui habitait la grotte de la Salpêtrière, la chose n'est pas géologiquement certaine.

C'est sous le couvert de cette restriction que nous allons donner la description de cet os, intéressant par lui même et, surtout, par les idées qu'il suggère.

C'est une troisième phalange du membre antérieur droit d'un cheval de forte taille. Du sommet de l'apophyse pyramidale à son bord inférieur, légèrement ébréché, il mesure 6 centimètres, et 10 centimètres entre les apophyses rétroscapulaires. Les apophyses basilaires ont été accidentellement brisées près de leur base. La forme aplatie de cette phalange indique qu'elle a appartenu à un pied plat à paroi très évasée. Sa face solaire ne constitue qu'une voûte très surbaissée, presque horizontale. Sa surface antérieure, finement striée, ne présente rien de particulier. Il faut noter, cependant, la réunion des apophyses rétroscapulaires et basilaires par un pont de matière osseuse qui transforme en canal la scissure préplantaire. Ce fait est l'indice chez nos chevaux domestiques, d'un âge avancé. Mais ces apophyses, pas plus que les éminences patilobes ne présentent de stalactites d'ostéite, si fréquents dans cette région chez les vieux chevaux à pieds plats ; au contraire, les fines striations de ces parties indiquent un état normal parfait qui contraste avec la forme générale de la phalange.

Cet os du pied est nettement asymétrique ; le quartier externe est plus développé et plus épais que l'interne. L'éminence pyramidale, portée un peu en dedans, a une forme plutôt aiguë, mais elle présente des empreintes d'insertion très nettes. Les cavités d'insertion des ligaments latéraux sont larges et profondes. La face supérieure présente des cavités glénoïdes peu accusées et dont l'ensemble constitue une surface articulaire plutôt réduite que large par rapport à la masse de l'os.

La face inférieure n'offre à signaler que sa faible incurvation et deux trous qui paraissent avoir été produits artificiellement avec un instrument pointu.

De cet examen sommaire, il résulte que cette troisième

phalange a appartenu à un cheval adulte, de forte taille, à pieds naturellement et extrêmement plats et à quartiers asymétriques.

Cette dernière particularité ne vient pas à l'appui de la thèse de ceux qui prétendent que l'asymétrie du quartier interne est due à l'action permanente du maréchal sur cette région. Il est fort peu probable, en effet, que ce pied ait jamais été déformé par la ferrure.

Si on songe que la grotte de Saint-Laurent-leMinier d'où provient cet os se trouve à 45 kilomètres de la mer, sur le penchant oriental des Cévennes qui, à une époque relativement peu éloignée, servait encore de berge à la Méditerranée, il est permis de supposer que le cheval auquel a appartenu cette phalange, vivait dans des terrains marécageux constitués par les alluvions du Vidourle, du Gardon et du Rhône, sorte de Camargue de l'époque, qui devaient imprimer aux pieds des chevaux qui l'habitaient les caractères que nous savons être la conséquence de la nature marécageuse du sol.

En supposant que le cheval dont nous venons d'examiner une de ses troisièmes phalanges ait réellement vécu aux confins de l'époque quaternaire, jusqu'à quel point a-t-il pu contribuer à la formation de la race camargue actuelle ? Telle est la question que l'on peut se poser, mais à laquelle, il nous paraît difficile de donner une réponse scientifique.

Pour M. Sanson, la population chevaline de la Camargue serait constituée par un mélange de trois races :

- 1° La race belge, caractérisée par sa tête dite de rhinocéros ;
- 2° La race asiatique au front large et plat, au profil de tête rectiligne (race aryenne de Piétrement) ;
- 3° La race africaine au front bombé, à la tête moutonnée (race mongolique de Piétrement).

Le type belge des chevaux camargues actuels serait dû à la filiation des chevaux qui habitaient la vallée de la Somme à l'époque quaternaire, que nous connaissons par les nombreux restes de la station de Solutré, et qui auraient descendu la vallée du Rhône. Les deux races orientales seraient arrivées plus tard. D'abord le type oriental à front plat, dont on a trouvé des restes dans les cités lacustres de l'âge du bronze en Suisse ; puis, le type oriental à front bombé, qui aurait été introduit, d'après M. Piétrement, dans le Sud-Ouest de l'Europe par des migrations sémitiques antérieures de quinze à vingt siècles à la conquête de l'Espagne par les Mau-

res. (*Les chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, — Piétrement).

Malgré la haute autorité de ce zootechniste et la pérennité bien connue des caractères faciaux, on peut se demander s'il est vraiment possible de retrouver dans la tête des chevaux actuels de la Camargue tantôt les caractères de la tête du cheval de la station quaternaire de Solutré, tantôt ceux de la tête du cheval arabe (oriental à front plat) et du cheval barbe à front bombé (oriental à front bombé), dont le dernier mélange — en admettant pour certaine la triple origine — remonterait à plus de trente siècles. Quand on considère l'unité de forme que présentent ces chevaux demi-sauvages, unité qui s'explique par l'entière liberté laissée jusqu'à ce jour à leur reproduction, et dont le type, d'ailleurs, répond si bien aux conditions du milieu dans lequel il s'est développé, on est, nous semble-t-il, parfaitement en droit de reporter à des variations individuelles les différences faciales, d'ailleurs, assez rares, qui peuvent s'y rencontrer.

Ce n'est donc pas la spécificité de ces trois caractères faciaux qui nous empêcherait d'attribuer à un ancêtre des chevaux vivant actuellement dans le delta du Rhône la phalange de la Salpêtrière.

Sa forme plus aplatie que celle de l'os du pied du cheval actuel indique un habitat plus marécageux encore que le sol de la Camargue moderne ; ses dimensions plus grandes nous portent simplement à voir un cheval plus fort, tout-à-fait en rapport avec une riche végétation alluviale. Mais, tant qu'on n'aura pas trouvé d'autres os analogues, dans des conditions telles que leur ancienneté puisse être nettement déterminée, il convient de ranger cette supposition dans l'ordre des choses possibles, mais encore hypothétiques.
